

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY**

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 11 novembre 2025 à 19h00
Salle du conseil, 370 rue du Moulin

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'OCTOBRE 2025**
- 5. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 5.1 Approbation des comptes payés et à payer
 - 5.2 Nomination d'un maire suppléant
 - 5.3 Règlement de traitement des élus
 - 5.4 Règlement de régie interne du Conseil municipal
 - 5.5 Cooptel – Système de téléphonie
 - 5.6 Réseau informatique
 - 5.7 Remplacement de la souffleuse
 - 5.8 Trans-appel
- 6. SUIVIS**
- 7. CORRESPONDANCES**
 - 7.1 Fondation Impact
 - 7.2 Page Facebook de la Municipalité
- 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET PARCS)**
 - 9,1 Demande de l'assureur – Infrastructures municipales
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUTS) ET ENVIRONNEMENT**
 - 10,1 Aquatech
- 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
- 13. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 13.1 CPIK
 - 13.2 Comité terrain de jeux
 - 13.3 Comité salle communautaire
 - 13.4 Comité sécurité civile
- 14. MRC DU VSF**
 - 14.1 Compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires
 - 14.2 Entente intermunicipale en matière collectif des personnes
 - 14.3 Compétences de la MRC en transport collectif des personnes
 - 14.4 Programme d'entente en patrimoine – Carnet de Santé
- 15. VARIA**
 - 15,1 Calendrier des aînés
- 16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 11 novembre 2025 à 19h à la salle du Conseil située au 370, rue du Moulin au Village de Kingsbury. Sont présents la mairesse Amélie Tremblay et les conseillères et conseillers Suzanne Bédard, Marisol Charbonneau, Claire Morazain, Myriam Baum, Marc Saumier et Patrice Bellavance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par la mairesse Amélie Tremblay et le directeur général et greffier-trésorier Geoffrey Shayne Packwood est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Ayant constaté le quorum, la mairesse ouvre la séance à 19h03.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-11-001 Il est proposé par Marisol Charbonneau et appuyé par Myriam Baum :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les ajouts suivants :

- 7.1 Fondation Impact
- 7.2 Page Facebook de la Municipalité
- 15.1 Calendrier des aînés

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

0 personne assiste à la séance et aucune question n'est posée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'OCTOBRE 2025

2025-11-002 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Patrice Bellavance:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 Approbation des comptes payés et à payer

ATTENDU les comptes payés et à payer ayant été déposés au conseil, tel que présenté dans le tableau suivant :

Comptes payés	
Sous-total des comptes payés	94 595,28 \$
Comptes à payer	
Sous-total des comptes à payer	6 312,56 \$
Total des comptes payés et à payer	100 907,84 \$

2025-11-003 Il est proposé par Myriam Baum et appuyé par Claire Morazain :

QUE soient ratifiés les comptes payés au montant de 94 595,28 \$;

ET QUE soit autorisé le paiement des comptes à payer au montant de 6 312,56 \$, le tout tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Nomination d'un maire suppléant

ATTENDU QU'un nouveau Conseil municipal a été élu à la suite de l'élection du 2 novembre 2025;

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit nommer un maire suppléant;

2025-11-004 Il est proposé par Claire Morazain et appuyé par Marc Saumier :

QUE le Conseil municipal nomme Myriam Baum comme maire suppléant pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Règlement sur le traitement des élus

Amélie Tremblay signifie aux membres du Conseil municipal que le règlement sur le traitement des élus devra être modifié pour l'année 2026.

5.4 Règlement de régie interne du Conseil municipal

Amélie Tremblay signifie aux membres du Conseil municipal que le règlement de régie interne du Conseil municipal devra être modifié pour l'année 2026.

5.5 Cooptel – Système de téléphonie

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un nouveau système de téléphonie pour répondre aux besoins du personnel et être plus efficace;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de Cooptel pour 3 lignes de téléphonie IP et que celle-ci représente des coûts mensuels moins élevés que le système de téléphonie actuel;

2025-11-005 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Myriam Baum :

QUE la Municipalité accepte l'offre de service de Cooptel et signe une entente de service de 36 mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.6 Réseau informatique

Le directeur général et greffier-trésorier signifie aux membres du Conseil municipal qu'une transformation complète du réseau informatique de la municipalité devra être entamée en 2026.

5.7 Remplacement de la souffleuse

ATTENDU QUE la souffleuse de la municipalité pour le déneigement de la patinoire n'est plus fonctionnelle;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de 500,00 \$ de la part du député provincial et que cette somme peut être utilisée dans le cadre d'une activité encourageant le bénévolat;

ATTENDU QUE les bénévoles responsables du déneigement de la patinoire ont demandé que la municipalité acquière une nouvelle souffleuse;

2025-11-006 Il est proposé par Marisol Charbonneau et appuyé par Patrice Bellavance :

QUE la Municipalité autorise le directeur général et greffier-trésorier à acheter une nouvelle souffleuse pour le déneigement de la patinoire;

QUE le montant de 500,00 \$ accordé par le député provincial en 2025 soit utilisé pour l'acquisition de la souffleuse;

ET

QUE le budget accordé pour l'acquisition d'une nouvelle souffleuse ne dépasse pas 750,00 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.8 Trans-appel

ATTENDU QUE l'entente annuelle de service de transport adapté avec l'organisme Trans--Appel Inc.;

2025-11-007 Il est proposé par Claire Morazain et appuyé par Marc Saumier :

QUE la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;

QUE la tarification des déplacements des personnes admissibles soit fixée, pour l'année 2026, à 4 \$ pour un déplacement local et à 9 \$ pour un déplacement hors-territoire (vers Sherbrooke);

ET

QUE la Municipalité adhère au service de transport adapté pour l'année 2026 et de payer la contribution municipale établie à 7,54 \$ par personne, pour un montant total de 1 070,68 \$;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. SUIVIS

Aucun point à discuter.

7. CORRESPONDANCES

7.1 Fondation Impact

La municipalité a reçu un courriel concernant un appel de projets pour une subvention privée de la Fondation Impact pour l'installation d'un terrain de soccer.

Considérant la charge financière qu'un tel projet représenterait, la municipalité ne déposera pas de demande et ne donnera pas suite.

7.2 Page Facebook de la Municipalité

Amélie Tremblay signifie aux membres du Conseil que la Municipalité a créé une page Facebook officielle dans le but de communiquer de l'information à la population de manière plus directe et plus rapide.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point à discuter.

9. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET PARCS)

9,1 Demandes de l'assureur – Infrastructures municipales

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un rapport d'évaluation des infrastructures municipal de la part de son assureur;

ATTENDU QUE la municipalité doit envoyer un suivi é l'assureur concernant l'avancement des correctifs demandés dans le rapport;

ATTENDU QUE plusieurs demandes de correctifs concernent des rénovations significatives sur l'édifice du 370, rue du Moulin et sur le garage municipal;

ATTENDU QUE plusieurs demandes de correctifs concernent des rénovations significatives sur l'édifice du 370, rue du Moulin et sur le garage municipal;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas prévu de sommes pour des travaux de ce type dans le budget 2025 et qu'aucune subvention ne peut être utilisée à ces fins en ce moment;

2025-11-008 Il est proposé par Myriam Baum et appuyé par Marisol Charbonneau :

QUE la Municipalité avise l'assureur qu'aucun travail de rénovation ne sera effectué sur l'édifice du 370, rue du Moulin en 2025 et 2026;

ET

QUE la municipalité avise l'assureur qu'aucun travail de rénovation ne sera effectué sur le garage municipal en 2025 et que des démarches pour obtenir des subventions seront réalisées pour effectuer les travaux en 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

10.1 Aquatech

Une rencontre entre la municipalité, Aquatech et le CIUSSS-CHUS aura lieu au cours du mois de novembre au sujet des niveaux de manganèse dans le puits numéro 2 et qu'un avis public sur le sujet sera communiqué aux citoyens.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun point à discuter.

12. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à discuter.

13. RAPPORT DES COMITÉS

13.1 CPIK

Marc Saumier fait état des récentes décisions prises par la CPIK et informe le conseil des diverses affaires courantes relatives à l'organisme.

13.2 Comité terrain jeux

Aucun point à discuter.

13.3 Comité salle communautaire

Marc Saumier fait état des recommandations faites par le Comité salle communautaire et informe le conseil des projets sur lesquels il œuvre présentement.

13.4 Comité sécurité civile

Une révision de la composition des comités devra être faite en janvier 2026.

14. MRC du VSF

14.1 Compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires

Amélie Tremblay présente le compte-rendu de la réunion mensuelle de la Table des maires de la MRC du Val-Saint-François.

14.2 Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2026

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'avis de Renouveau - Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2026 avec la MRC du Val-Saint-François faisant état des nouveaux taux 2026.

Un montant dédié à ce service devra être prévu dans le budget 2026.

14.3 Compétences de la MRC en transport collectif des personnes

Amélie Tremblay avise le Conseil municipal que des changements seront apportés par la MRC du Val-Saint-François au sujet des compétences de celle-ci en matière de transport collectif des personnes.

14.4 Programme d'entente en patrimoine – Carnet de santé

Dans le cadre du Programme d'entente en patrimoine avec la MRC du Val-Saint-François, le directeur général fera une demande de bordereau de prix pour la réalisation d'un carnet de santé de la salle communautaire.

15. VARIA

15.1 Calendrier de la Table de concertation des aînés du Val-Saint-François

Claire Morazain signifie au Conseil municipal que le calendrier 2026 de la Table de concertation des aînés du Val-Saint-François est maintenant disponible. Certains exemplaires seront disponibles pour les citoyens directement au bureau municipal.

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

2025-11-009 Il est proposé par Suzanne Bédard

QUE la séance soit levée à 20h05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Amélie Tremblay Mairesse	Geoffrey Shayne Packwood Directeur général et greffier-trésorier
-----------------------------	---

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

Amélie Tremblay
Mairesse